
COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 13 février 2003

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous faire part des communications municipales suivantes :

1. **BATIMENTS COMMUNAUX** (Yvan Allemand)

✓ Vestiaires du terrain de sport du lieu-dit "Sus le Billard"

Pour donner suite à la demande faite par Monsieur Philippe Christe, conseiller communal, lors de séance de l'Organe délibérant du 05 décembre 2002, qui désirait obtenir une information sur le décompte final des travaux de construction des vestiaires du terrain de sport du lieu-dit "Sus le Billard", par rapport aux préavis présentés.

Il nous faut au préalable, revenir aux deux préavis acceptés par votre Conseil dans ses séances des 18 septembre 1997 et le 21 octobre 1999.

Préavis n° 32/97	hors TVA	Fr.	350'000,--
Préavis n° 26/99	TVA comprise	Fr.	<u>200'000,--</u>
Total des préavis acceptés		Fr.	550'000,--
TVA sur le préavis n° 32/97		Fr.	<u>26'032,40</u>
Total général des préavis TVA comprise		Fr.	576'032,40
Coût final des travaux selon décompte de l'architecte		Fr.	595'278,60
Dépassement		Fr.	<u>19'246,20</u>
Déduction d'un subside supplémentaire calculé sur l'augmentation du montant des travaux		Fr.	<u>5'000,--</u>
Différence entre les préavis et le coût de la construction		Fr.	<u>14'246,20</u>

Le dépassement de Fr. 19'246,20 se décompose de la manière suivante :

Plus-value acceptée par le maître de l'ouvrage	Fr. 40'380,--
Moins-value sur travaux et sur diverses modifications proposées	Fr. <u>21'133,80</u>
Dépassement avant subside supplémentaire	<u>Fr. 19'246,30</u>

2. CIMETIERE (Daniel Bally)

✓ Agrandissement et réaménagement

Les travaux d'agrandissement et de réaménagement du cimetière (préavis municipal n° 66/2001) ont commencé à la fin du mois de novembre 2002.

Actuellement les travaux de maçonnerie sont presque terminés. Les entreprises reprendront le travail dès que le temps le permettra.

3. ROUTES (Gilles Renaud)

✓ Mise en sécurité des voiries

Le bureau d'ingénieurs conseils Transitec SA nous a présenté son rapport concernant l'étude de modération du trafic pour pallier aux problèmes de vitesse et de conflits "véhicules/piétons" rencontrés (en particulier, en relation avec la desserte du collège de la Chavanne) sur le réseau routier à l'est de la route cantonale RC 501. Des mesures d'aménagement ont été élaborées pour deux secteurs distincts, à savoir : rue du Village, chemin des Esserts, route de la Bérallaz et le abords immédiats du collège de la Chavanne.

Avant de concrétiser cette étude, nous avons mandaté notre géomètre officiel afin de connaître l'état du sous-sol de ces différentes voiries et mettre en commun les éventuels projets des divers réseaux souterrains (gaz, électricité, téléphone, télé-réseau) M. Régis Courdesse, contacté la semaine dernière, devrait nous remettre incessamment son rapport ayant réuni actuellement toutes les informations nécessaires.

Mis à part les études en cours ou à venir, M. Gilles Renaud, municipal en charge du dossier, doit rencontrer M. Jean-Marc Dupasquier, ingénieur EPFL/SIA, du bureau Transitec SA, dès que les conditions météorologiques le permettront, afin de mettre en place rapidement des aménagements pour la sécurité des piétons tout au long du chemin de la Cavenettaz.

La poursuite du marquage des rues et carrefours du village s'effectuera également dès que les conditions de la météo le permettront.

Nous en avons ainsi terminé avec les communications que la Municipalité désirait vous donner ce soir et nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

La secrétaire :

F. Gillièron

J.-M. Goumaz